

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 79 (1991)

Heft: 4

Artikel: Ludothécaire, un nouveau métier ?

Autor: Michellod, Michèle

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-279672>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Et puis gare également aux stéréotypes inverses: «Le policier trop menaçant a été aminci et adouci, le couturier déféminisé, la chirurgienne féminisée et la dentiste hirsute a été envoyée chez le coiffeur». Tiens, Marianne Frischknecht n'a pas précisé le sexe de ce dernier!

Quelques corrections sont apportées dans le cadre de la logique du jeu, pour le «Qui suis-je?» des métiers. «Dans le jeu original, il y a cinq femmes pour plusieurs dizaines d'hommes. Ma fille m'a dit: Maman, je ne choisirai jamais une femme! D'abord étonnée, j'ai ensuite compris qu'elle ne voulait tout bonnement pas perdre. Le petit nombre de femmes rend la découverte du personnage plus rapide. Pour éviter ce piège, il a donc fallu équilibrer les métiers et d'autres petits détails».

Conquérir le marché

Les corrections effectuées, le tout devrait revenir au Bureau de l'égalité afin d'être envoyé à l'imprimerie. Les jeux seront édités par la maison Carlite-Ravensburger, grâce à l'aide financière du Bureau fédéral de l'égalité et des bureaux du Jura et de Bâle-Campagne. En tout, l'opération a coûté 100 000 francs, ce qui donne un prix de revient des jeux de 10 francs, laissant ainsi une bonne marge aux distributeurs. Ils devraient sortir de presse à la fin du printemps, la version allemande est déjà attendue et le bureau n'exclut pas une version italienne, si le Tessin s'intéresse à cette action.

Le hic et le contretemps, c'est la distribution, dont Ravensburger ne veut pas se charger, les jeux n'ayant quant à la forme rien de nouveau. «Et nous devons absolument trouver une solution», explique Marianne Frischknecht. «Pas question que nous nous en chargions. Nous l'avons fait pour le dictionnaire féminin-masculin qui n'avait été tiré qu'à cinq cents exemplaires. Cela a donné un travail fou à notre petite équipe. Cette fois nous comptons imprimer trois mille exemplaires de chaque jeu.» Une idée de distribution en tête cependant: «J'ai pris contact avec les grands magasins de la place qui pourraient nous prendre une quantité fixe et s'occuper eux-mêmes de la distribution».

Ces jeux, accompagnés d'un dossier pédagogique, devraient être dans le commerce l'hiver prochain. Le bureau fera sa campagne publicitaire en temps voulu, alors inutile de vous précipiter sur votre téléphone pour passer commande. Autre surprise dans la pochette enfants du bureau: la préparation d'une mallette destinée aux enseignants de l'école primaire dans laquelle se trouveront les trois jeux, des contes écrits, des cassettes audio, un jeu de rôle en cours d'élaboration et des fiches pédagogiques ou des questionnaires selon des modèles québécois et belges. La mallette devrait être intégrée dans les coins-lecture.

Brigitte Mantilleri

Ludothécaire, un nouveau métier ?



Les ludothèques nous sont devenues si familières qu'elles semblent aujourd'hui appartenir aussi naturellement à l'éventail des équipements culturels d'une cité que les bibliothèques ou les récentes discothèques.

La différence, cependant, réside dans le fait que ces quelques trois cents centres de prêt de jouets, créés en Suisse dans les vingt dernières années, sont, dans leur grande majorité, gérés bénévolement par des mères de famille. Ce choix relève, au départ, d'une volonté d'autogestion, dans un esprit de responsabilité collective, pour offrir aux enfants et aux adultes un lieu de rencontre privilégié autour du jeu. L'initiative a si bien répondu aux attentes que les ludothèques sont rapidement devenues un terrain d'animation et d'échanges indispensable à un quartier ou une ville.

Bénévolat ne veut toutefois pas dire absence de qualifications, car depuis plusieurs années, l'Association suisse des ludothèques propose à ses membres un programme varié de formation à la carte:

rencontres régionales à thème, journées d'introduction et de formation continue et, surtout, une série de trois séminaires, de trois jours chacun, au terme desquels un certificat est délivré. D'autres cours, plus approfondis, sont à l'étude, qui visent à structurer les bases du métier de ludothécaire et à faire reconnaître leurs compétences.

C'est toute l'histoire des professions nouvelles que l'on retrouve ici «en jeu» avec le désir d'éclaircir un statut mal défini, comme l'est souvent le travail gratuit des femmes. Le fait de rendre un véritable service public à la collectivité suppose, aujourd'hui, la valorisation de cette activité par une rémunération. La nouvelle génération de ludothécaires considère d'ailleurs de plus en plus le bénévolat comme une formule transitoire, peut-être indispensable au démarrage, mais provisoire.

Michèle Michellod

Pour tous renseignements: Association suisse des ludothèques, case postale, 2800 Delémont.